

La CNAS renforce le contrôle sur ses assurés

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4053 - Ven. 23 - Sam. 24 décembre 2016 - Prix : 10 DA

Campagne oléicole

Les oléiculteurs s'attendent à une régression de la production

Page 4

Baisser de rideau sur la 15^e édition du Festival du film amazigh

«Le combat du cœur» rafle trois Oliviers d'or

Page 13

La leçon syrienne

Par Nadjib Stambouli

C'est une ville d'Alep «outragée, martyrisée, mais libérée», pour paraphraser De Gaulle à la libération de Paris, qui a été rendue aux siens, mais dans un état de délabrement tel que n'y survit que le panneau indicateur pour la reconnaître. L'une des plus belles villes arabes, notamment avec ses vestiges millénaires et son souk s'étendant sur plusieurs kilomètres, n'est plus aujourd'hui qu'une ville fantôme, le gris ambiant n'étant interrompu que par le noir des trous, celui des murs éventrés et des crevasses perforant les chaussées. Cinq ans durant, Alep a symbolisé le martyre du peuple syrien, et aujourd'hui, sa reprise par les troupes régulières de l'Etat syrien revêt également un autre symbole, celui de la victoire des forces du bien sur celles du mal. De l'aveu même des responsables «rebelle», doux euphémisme donné par les Occidentaux aux hordes terroristes intégristes, celles de Daech et autres groupuscules sanguinaires, la perte d'Alep est un «grave revers» et une «immense défaite». C'est évidemment avec le soutien plus qu'actif de la Russie que les terroristes qui occupaient Alep par le feu et par le sang ont battu en retraite avant d'en être évacués. **Suite en page 3**

«L'Algérie a des ennemis qui lui manifestent toujours leur rancœur»

Gaïd-Salah appelle à une «extrême» vigilance



Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd-Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire qui était jeudi en son troisième jour de sa visite en 2^e Région militaire, a appelé à une «extrême vigilance» face à des «ennemis» de l'Algérie. **Lire page 3**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف

تحت الرعاية السامية لخاتمة رئيس الجمهورية
السيد عبد العزيز بوتفليقة

المسابقة الوطنية لحفظ القرآن الكريم و تجويده و تفسيره

الملتقى العلمي تحت شعار : الوسطية قيمة قرآنية

قصر الثقافة مفدي زكريا بالجزائر - دار الإمام سيدي عبد الرحمن الثعالبي المحمدية بالجزائر

من 26 إلى 28 ربيع الأول 1438 هـ الموافق : من 26 إلى 28 ديسمبر 2016 م

ANEP 0073

Session ordinaire de l'APW de Béjaïa Les insuffisances des Postes et TIC relevées par les élus

UN COMPTE rendu établi par la direction du tourisme en faveur de l'Assemblée populaire de wilaya, lors de la session ordinaire tenue mercredi et jeudi derniers, fait état de 7 millions d'estivants accueillis par la wilaya avec ses 34 plages autorisées à la baignade. De l'examen du secteur des postes et technologies de l'information et de la communication (PTIC), il ressort, selon le bilan du secteur qui a été présenté par son responsable de wilaya, une nette amélioration du service grâce aux nouveaux bureaux de poste dont le nombre est passé de 121 en 2015, à 139 en 2016. Cela a donné lieu à une diminution de la densité des usagers par guichet, laquelle est passée de 4 649 à 3 836, a-t-on expliqué. Un programme de réhabilitation et rénovation de 13 bureaux de poste avait été engagé pour des enveloppes oscillant entre 650 millions de centimes et 5 milliards 800 millions de centimes. A ce sujet, les élus ont critiqué le rythme des travaux, notamment pour certains bureaux tels que ceux de Semaoune, Taskariout, Timezrit. Pour le secteur des télécoms, il est fait état de l'ouverture de cinq agences technico-commerciales en une année, alors que cinq autres ouvriront leurs portes très prochainement. L'évolution notable du parc de la 4 G-LTE, de l'ADSL et de la téléphonie a été soulignée ainsi que le raccordement de 49 communes au réseau de la fibre optique. Trois communes seulement ne sont pas encore raccordées en faisceaux hertziens numériques, a-t-on expliqué. Le projet de leur raccordement au réseau de la fibre optique a été relancé après la défaillance de l'entreprise qui devait le lancer. Les élus n'ont pas manqué de relever le nombre de régions, surtout les villages, qui ne sont pas encore raccordés au téléphone et à la fibre optique dans la wilaya. «*Mauvaise connexion, faible débit de l'internet, le manque de personnel et équipement au niveau des bureaux de poste, insuffisances en matériels*», sont entre autres les griefs retenus à l'égard du responsable du secteur. Par ailleurs, le directeur de l'Entreprise portuaire de Béjaïa (EPB) a été prié de s'expliquer sur la nouvelle organisation du port qui restera, dit-il, autonome. Mais dans le cadre de la prise de participations, à savoir les actions détenues par celle-ci dans plusieurs sociétés mixtes, que la fiscalité générée par l'entreprise reviendra toujours à la commune de Béjaïa.

Hocine Cherfa

Pour mieux lutter contre les abus dans les arrêts de travail et les médicaments

La CNAS renforce le contrôle sur ses assurés

■ Bien que les abus, ayant été constatés par la CNAS en matière de consommation des médicaments et l'utilisation abusive des arrêts de travail, demeurent « minimes et exceptionnels », d'après son premier responsable, Hassen Tidjani Haddam, celle-ci, dans le but d'une meilleure lutte contre ce type d'écart, a décidé de renforcer son système de contrôle.



Par Yacine Djadel

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas) a décidé de renforcer son système de contrôle pour lutter contre les abus constatés, notamment dans les arrêts de travail et les médicaments, a indiqué, jeudi à Alger, le directeur général de la caisse, Hassen Tidjani Haddam. En

effet, ces problèmes rencontrés et dénoncés par les services de la Cnas bien qu'ils existent, restent minimes par rapport à l'ensemble du système de sécurité sociale. Des écarts qui, selon M. Haddam, ne nécessitent pas de tirer la sonnette d'alarme. Toutefois, par mesure de précaution et afin d'offrir une meilleure prestation de service à l'ensemble des assurés de la caisse, un renforcement du système de

contrôle a été mis en place, selon ce dernier. Le même responsable a précisé, lors d'un regroupement des responsables des cellules de contrôle interne (CCI) des agences de la Cnas, que son organisme a consolidé les mécanismes de contrôle, surtout dans les postes de dépense en matière d'arrêts de travail et des médicaments. A ce propos, le DG de la Cnas a expliqué, de manière claire, que l'adaptation

et le renforcement du contrôle vise à préserver l'équilibre financier de la caisse et à garantir sa pérennité pour les générations futures, et ce, en matière de prestations en particulier. Pour rappel, l'utilité dont fait preuve la Cnas à l'égard des travailleurs salariés relève d'une importance capitale. La preuve à cela, rien qu'en remboursement des médicaments, la caisse débourse 170 milliards de dinars par an, a-t-il noté. Une somme qui vient en tête des dépenses, outre les 60 millions d'ordonnances médicales que la caisse enregistre annuellement également. Un secteur dont le citoyen a tout autant intérêt à préserver puisqu'il ne fait que le servir entièrement, a tenu à rappeler le directeur général de la Cnas. Pour finir, il a mis l'accent sur la nécessité d'affiner et d'unifier les procédures de contrôle, a posteriori, au niveau de l'ensemble des structures de la caisse. Une façon d'offrir une prestation de service plus efficace à ses assurés sociaux et leurs ayants droit, dans le cadre de l'amélioration du service public, a-t-il ajouté.

Y. D.

Le projet est «en préparation»

Création prochaine de wilayas déléguées dans les Hauts-Plateaux

Le projet de création de wilayas déléguées dans les Hauts-Plateaux est actuellement en préparation. C'est le ministre de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, qui l'a annoncé à partir de Naâma. Malgré l'austérité budgétaire et la crise financière que traverse le pays à cause de la chute des prix du pétrole, le gouvernement maintient le calendrier relatif au découpage administratif décidé en Conseil des ministres au début de l'année en cours. En effet, après la création de 10 wilayas déléguées dans 8 wilayas du sud du pays, le gouvernement se penche actuellement sur les Hauts-Plateaux. A cet effet, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, fera savoir à partir d'Ain-Sefra, dans la wilaya de Naâma, que le projet de création de wilayas déléguées dans ces régions est actuellement en préparation pour être soumis prochainement au Conseil des ministres. La promotion de ces collectivités sera accompagnée par une méthodologie visant la réduction des charges du travail administratif, la réaffectation des fonctionnaires et techniciens gestionnaires pour encadrer les nouveaux services, à travers les

directions exécutives et les circonscriptions administratives qui auront la charge d'impulser l'action de développement socio-économique et la prise en charge efficiente des attentes du citoyen et de la société civile locale, explique Bedoui. Le ministre a saisi l'opportunité de sa visite pour appeler aussi les responsables locaux à faciliter l'attribution du foncier, à récupérer le foncier industriel non exploité pour créer de nouvelles zones d'activités, à élaborer une étude de création de zones d'activités modernes, à encourager l'investissement et à assainir et régulariser la situation du foncier industriel. Sur place, le ministre a déploré la «faiblesse» de la production agricole dans la wilaya, «en inadéquation avec le volume des investissements consentis par l'Etat pour soutenir l'activité agricole et les matières premières que recèle cette wilaya dans le domaine», avant d'appeler à l'élaboration d'études «réalistes», à la mise en place d'une stratégie agricole pour les toutes prochaines années à venir, et à l'abandon des anciens modes de gestion du secteur agricole qui sont «loin de répondre aux objectifs escomptés». Sur un autre

chapitre, il indique que l'année 2017 sera celle de l'accompagnement par les collectivités locales de la stratégie de l'Etat de développement des énergies renouvelables, appelant, à ce titre, les institutions de l'Etat à donner l'exemple en matière d'exploitation de cette source dans les édifices et administrations publics et dans l'éclairage public. «Il appartient de relever le défi d'accompagner cette mutation vers l'exploitation des ressources naturelles, notamment le solaire, dans la production de l'électricité afin de réduire les charges énergétiques et faire des économies financières», a-t-il souligné. Il a mis l'accent sur la nécessité d'accélérer l'aménagement des lotissements sociaux dans les wilayas du Sud et des Hauts Plateaux pour lesquelles a été réservé un financement de 16 milliards DA. Il appelle à rattraper le retard «inacceptable» dans l'exécution de l'opération, pour «assurer la crédibilité» d'une meilleure prise en charge de ce volet, et à accélérer les aménagements pour attribuer les parcelles à leurs bénéficiaires aux fins de construire leurs habitations et encourager le citoyen à aller vers les nouveaux lotissements

sociaux. S'agissant du déficit en lotissements destinés à l'auto-construction dans la wilaya de Naâma, Bedoui appelle à classer ces besoins et permettre de prioriser les actions à engager, surtout que la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales a réservé des financements pour soutenir les actions d'aménagement de 323 quartiers dans cette wilaya.

Les prochaines élections pour ancrer les valeurs de la nouvelle Constitution

Pour le ministre de l'Intérieur les prochaines échéances électorales seront un nouveau rendez-vous avec l'histoire à la lumière de la dernière révision de la Constitution. Il indique, sur ce point, que ces échéances seront organisées dans le cadre de deux nouvelles lois organiques qui vont assurer leur déroulement sous la supervision de la justice, d'une institution indépendante de surveillance et des institutions de l'Etat dans le respect de la neutralité pour faire valoir la volonté souveraine du peuple.

Louiza Ait Ramdane

«L'Algérie a des ennemis qui lui manifestent toujours leur rancœur»

Gaid-Salah appelle à une «extrême» vigilance

■ Le Général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd-Salah, Chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire qui était jeudi en son troisième jour de sa visite en 2^e Région Militaire, a appelé à une " extrême vigilance " face à des " ennemis " de l'Algérie.

Par Nacera C.

À l'adresse en particulier de la jeunesse, le vice-ministre de la Défense nationale, qui multiplie ses visites et ses orientations aux différentes régions militaires du pays, a indiqué dans son allocution, prononcée à l'occasion de sa visite dans la 2^e Région militaire qu'«il ne faut pas omettre, surtout pour notre jeunesse, que l'Algérie a des ennemis» qui «n'ont jamais cessé» selon lui «de manifester leur rancœur», une situation qui exige «de tous une extrême vigilance». Pour Gaid Salah, cette situation exige aussi une «conscience de ces défis», afin de mettre en échec leurs «conspirations» et faire «déjouer leur desseins maléfiques et désespérés», connus par tous, «tant que les générations de l'Algérie sont conscientes de la dimension ancestrale de ce pays qui nous abrite tous. Un pays qui ne nous est pas offert, mais que nous avons repris par notre sang et nos sacrifices», a-t-il ajouté. Le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire affirme aussi que «le monde d'aujourd'hui n'a de place que pour les puissants», et c'est pourquoi selon Gaid Salah «l'Algérie, contre le gré de ses ennemis, doit être forte par son armée et ses propres potentiels». Au siège du Commandement de la Région il a présidé une réunion avec le Commandement, l'état-major et les cadres de la Région, aux côtés des Commandants des grandes unités et les respon-



Ph / D. R.

sables des différents corps de sécurité relevant du secteur de compétence. Il a réitéré la gratitude au contenu du message de chef suprême des forces armées, adressé au peuple algérien à l'occasion du 62^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre, en confirmant que l'ANP suivra inlassablement ce chemin et restera toujours à la hauteur des aspirations de son peuple. Il a souligné que l'Algérie sait pouvoir compter sur les capacités, le professionnalisme et le patriotisme de son armée ainsi que sur le potentiel et l'expérience de ses corps de sécurité, pour préserver l'intégrité du territoire et éradiquer les résidus du terrorisme de son sol. Selon un communiqué de la Défense nationale, le général de corps d'armée a visité le 4^e

Régiment blindé, relevant de la 8^e Division blindée, où il s'est arrêté sur le net progrès qu'ont connu les conditions de travail et de vie de ses personnels. Il a également donné des instructions et des orientations, à travers lesquelles, il a fait rappeler la poursuite «impérative» de cette démarche active pour le maintien de «l'Etat-prêt permanent» des équipages et des éléments, en se conformant à l'application «rigoureuse du programme de préparation au combat et à l'entretien périodique des matériels et des équipements». Le 8 décembre, le chef d'état-major de l'ANP, avait affirmé que l'Armée nationale populaire «est capable de faire face à n'importe quelle menace, quelle qu'en soit l'envergure et quelle qu'en soit l'origine» et il y a quelques semaines aussi, à

Béchar, il avait déclaré que l'ANP était «sur le point de venir à bout définitivement» du terrorisme, pour que «sa place ne soit qu'aux oubliettes de l'histoire», avait-il assuré.

Dans son dernier bilan alors que l'année 2016 n'a pas encore expirée, l'ANP a enregistré 65 redditions et procédé à l'arrestation 350 (125 abattus et 225 arrêtés). L'ANP a aussi pu récupérer d'importants lots d'armes et de munitions. Il s'agit de 482 pistolets-mitrailleurs, 248 fusils de tous types, 23 pistolets automatiques, 30 lance-roquettes, 705 obus, 822 chargeurs de munitions et 179 364 munitions de différents calibres. 85 canons, 165 mines, 624 bombes et 57,7 kilogrammes d'explosifs ont été découverts et détruits.

N. C.

Commémoration du premier anniversaire de la mort de Hocine Aït Ahmed

Recueillement à Ath Ahmed

Le Front des forces socialistes (FFS) a organisé, hier, une cérémonie de recueillement sur la tombe de son défunt leader Hocine Aït Ahmed au village Aït Ahmed sur les hauteurs d'Aït Yahia (50 km au sud-est de Tizi Ouzou) en présence d'une foule nombreuse à l'occasion du premier anniversaire de la mort de

Hocine Aït Ahmed. La direction du parti, le fils du défunt, Jugurtha Aït Ahmed, des militants venus de Tizi Ouzou et d'ailleurs et des citoyens ont assisté à la commémoration. Après le dépôt de gerbes de fleurs sur la tombe du défunt, il y a eu lecture de la fatiha par l'imam du village puis une allo-

cution du responsable local de la fédération FFS de Tizi Ouzou. Dans la soirée d'hier, une veillée

de chants religieux devait avoir lieu à Aït Ahmed.

Hamid M.

Abdelmalek Bouchafaa à la presse : «Le FFS se porte et se portera toujours bien»

INVITÉ par la presse, à l'issue de la cérémonie de recueillement sur la tombe de Da Lhocine à s'exprimer sur les derniers développements survenus dans la vie du FFS, dont l'exclusion du D' Halet Rachid de l'Instance présidentielle (IP), son premier secrétaire national Abdelmalek Bouchafaa a assuré que «le FFS se porte et se portera toujours bien» tout en soutenant que «la crise est dans l'imaginaire de certains». Comme il a assuré que les militants et les dirigeants du FFS resteront fidèles au combat de Hocine Aït Ahmed jusqu'à l'instauration d'une deuxième République telle que rêvée par le défunt. Il a également invité ceux qui veulent connaître les positions politiques sur différentes questions de l'heure à venir assister au meeting du FFS d'aujourd'hui à la salle Atlas d'Alger inscrit dans le cadre de cette commémoration de l'anniversaire de la mort de Hocine Aït Ahmed. De son côté, le fils du zaïm, Jugurtha Aït Ahmed a déclaré devant la presse, qu'il est très ému de voir autant de monde assister à la commémoration de l'anniversaire de la mort de son père qualifiant une telle présence de signe d'espoir pour un changement en faveur de la démocratie pour lequel son père avait toujours milité.

H. M.

EDITO

La leçon syrienne

suite de la page Une

Mais cette assistance militaire et logistique aurait eu l'effet d'un cautère sur une jambe de bois, sans l'esprit de résistance de Bachar El Assad. Le fils de son père n'est évidemment pas éligible au podium du parfait souverain démocrate mais, sous le sceau de l'immuable principe «à la guerre comme à la guerre», l'Histoire lui reconnaîtra le mérite d'avoir sauvé son pays de la pulvérisation. Sans conteste, c'est ce sombre destin qui était promis à la Syrie si les forces dites rebelles avaient réussi dans leur sinistre dessein de prise du pouvoir, la première grande victime étant la coexistence pacifique entre chrétiens et musulmans, qui y vivent en parfaite harmonie sous la bannière de la laïcité. Chat échaudé craignant l'eau froide, El Assad se garde pour l'heure de pavoiser ou de manifester tout signe de triomphalisme, la menace d'hier ayant cours aujourd'hui et demain. En tout état de cause, il faudrait attendre encore de longs mois, si ce n'est des années pour établir un constat définitif de paix, et patienter des décennies pour reconstruire la Syrie, en ayant conscience que les témoignages matériels de l'Histoire, comme ceux de Palmyre, sont perdus à jamais. Le régime va donc s'atteler à tirer les leçons de ce passage au bord du gouffre, en espérant que les enseignements dicteront un plus de vie républicaine et de respect des libertés fondamentales et démocratiques. C'est aussi l'heure du pouvoir syrien de compter ses (rares) alliés qui lui sont restés fidèles dans le monde, en refusant les pressions des puissances qui tenaient à la destruction de la Syrie, en passant par celle d'El Assad. Cependant, en transcendant l'appel de la conjoncture et les calculs politiques, force est de reconnaître que la vraie leçon sanctionnant ce désastre humain et matériel est : «Tout ça pour ça ?» Des centaines de milliers de morts, des millions d'exilés et de réfugiés et des cités resplendissantes devenues amas de décombres, pour en arriver quasiment au point de départ ? C'est là la triste conclusion à laquelle se refusent de se résoudre les grandes puissances, se plaignant à adopter la politique de l'autruche face aux résultats de leur implication directe en Irak, en Libye, au Yémen et autres pays délabrés par le pseudo printemps arabe, aujourd'hui dévastés par le chaos et les guerres civiles. Mais il est des Etats et des peuples, dont l'Algérie qui, pour ne pas sombrer dans le même cataclysme, savent tirer les leçons...

N. S.



Campagne oléicole

Les oléiculteurs s'attendent à une régression de la production

■ Depuis déjà plus de quinze jours, les oliveraies ont repris vie et couleurs avec la collecte des olives et ce, malgré le recul de la production attendu par certains fellahs.

Par Anis H.

La campagne oléicole bat son plein dans la wilaya de Bouira, où les agriculteurs affichent déjà leur pessimisme quant à une faible récolte par rapport aux années précédentes, dont le manque de pluviométrie est en grande partie à l'origine de cette régression, selon les oléiculteurs de la région. Depuis déjà plus de quinze jours, les oliveraies ont repris vie et couleurs avec la collecte des olives et ce, malgré le recul de la production attendu par certains fellah. «La récolte de cette année sera faible par rapport aux années précédentes, car cette année l'olivier a manqué d'eau», a estimé Oualaid, un fellah de la commune d'El-Adjiba (est), une région connue pour l'importance de son verger oléicole. Malgré cela, les familles sont sorties dans les champs pour récolter les olives, un travail dur mais qui s'effectue souvent dans une ambiance bon enfant. «Nous sommes en pleine campagne, et il nous reste une quinzaine de jours pour terminer», a confié un propriétaire d'une oliveraie à Assif Assemadh, où le constat fait est le même par rapport à la



Ph/DR

récolte de cette saison. «Nous nous n'attendons pas à beaucoup de chose cette année, mais j'espère que la saison prochaine sera meilleure», a-t-il souhaité. La direction des services agricoles (DSA) table, pour sa part, sur une production prévisionnelle de 435 659 quintaux d'olives et sept millions de litres d'huile d'olive, selon les chiffres fournis à l'APS par le directeur Ganoun Djoudi.

Ce chiffre reste toujours faible par rapport aux récoltes enregistrées il y a quelques années, où la production a atteint jusqu'à 11 millions de litres d'huile d'olive à travers la wilaya, a-t-il dit.

Le prix de l'huile d'olive toujours élevé

Dans la plupart des régions rurales de la wilaya, la cueillette des olives ne vise pas uniquement à subvenir aux besoins de la famille en matière d'huile d'olive qu'on consomme à satiété, mais aussi à arrondir son revenu par la vente de quelques litres de ce précieux produit de terroir.

A travers les différents points de vente d'olives, le prix d'un kilogramme est vendu à 80 Dinar, alors qu'un litre d'huile d'olive neuve est cédé à 600 dinars pour cette année, dont le prix pourrait s'élever davantage dans les prochains jours, estiment des commerçants et agriculteurs.

«Les olives et l'huile d'olive restent toujours chers, car il s'agit de produits du terroir, dont la production diffère d'année en année», a estimé Rabah, qui achetait des olives à des oléiculteurs à Hagui, une localité agri-

cole relevant de la commune d'El-Adjiba. Connue pour être le bastion de l'oléiculture, la wilaya de Bouira compte plus de quatre millions d'oliviers répartis sur une surface de plus de 37 000 hectares, selon les données fournies par la DSA.

Les municipalités de l'est et du nord à l'image de M'Chedallah, El-Adjiba, Bechloul, El-Asnam Haizer, Aghbalou, Chorfa renferment plus de 75% des oliveraies de la wilaya, selon la même source.

Ouverture de 221 huileries, dont 88 modernes

Depuis le début de la campagne oléicole dans la wilaya de Bouira, les huileries ont toutes ouvert leurs portes pour accueillir les premières quantités d'olives. Selon le DSA, il y a 221

huileries qui sont ouvertes à travers toute la wilaya dont 88 modernes, 81 semi-automatiques et 42 autres traditionnelles. Les huileries travaillent toutes les 24 heures et ne s'arrêtent pas. Approchés par l'APS, certains propriétaires de huileries ont, eux aussi, fait le même constat par rapport au faible rendement cette année.

«Ma huilerie continuera à travailler jusqu'à la fin de la saison et ce, malgré le manque constaté dans la quantité récoltée par les oléiculteurs, c'est-à-dire que cette année sera égale à celle de l'an dernier en termes de rendement qui restera faible», a estimé Ahmanache, responsable d'une huilerie à Assif Assemadh (M'Chedallah).

A. H./APS

Exploitation du téléphérique de Chréa

«La reprise tribulaire des conditions météo»

LA REPRISSE de l'exploitation du téléphérique reliant Blida à Chréa reste tributaire de l'amélioration des conditions météo, a estimé, jeudi, le directeur local des transports. Selon Ramdane Cherif, l'arrêt provisoire de l'exploitation du téléphérique de Chréa a été motivé par la dégradation des conditions météorologiques, marquées notamment par l'arrivée de vents violents qui ont contraint les responsables de l'exploitation de ce téléphérique de suspendre temporairement les dessertes entre Blida et Chréa, vu le danger que pouvaient représenter ces vents sur la vie des usagers, a-t-il expliqué. La décision de suspendre momentanément l'exploitation du téléphérique, remis en marche il y a cinq jours après un arrêt de trois ans, intervient, a-t-il signalé encore, en application des règles d'exploitation qui régissent ce type de moyen de transport, interdisant le transport des personnes en cas de vent violent ou de mauvaises conditions climatiques. Le responsable pense, toutefois, qu'une remise en marche du téléphérique peut avoir lieu dès l'apparition des premiers signes d'amélioration des conditions météorologiques.

Younès F./APS

Président de la commission des fetwas au HCl

Décès de Cheikh Mohamed Cherif Kahar

LE PRÉSIDENT de la commission des fetwas au Haut conseil islamique (HCl), Cheikh Mohamed Cherif Kahar, est décédé vendredi à l'âge 83 ans, a-t-on appris auprès du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. L'enterrement est prévu au cimetière de Zeghara, à Bouzareah, après la prière du vendredi.

M. L.

Entreprises

Le Conseil de la nation adopte la loi sur la promotion de la PME

Les membres du Conseil de la Nation ont adopté à l'unanimité, jeudi à Alger, la loi d'orientation pour la promotion de la petite et moyenne entreprises (PME) amendant et complétant la loi 18-01 du 12 décembre 2001. L'adoption a eu lieu lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président du conseil, en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, de la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia et du ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjema Talai. Après l'adoption du texte, Le ministre de l'Industrie a indiqué que cette loi constitue un pas important dans le processus des réformes engagées par le gou-

vernement depuis 2014 pour l'élaboration de textes législatifs cohérents et transparents à l'effet de bâtir une économie nationale forte hors hydrocarbures qui puisse permettre à l'Algérie de relever les nouveaux défis économiques. Il a ajouté que ce texte est à même de booster les PME en tant que l'un des leviers du nouveau modèle économique en leur permettant de gagner en efficacité dans le cadre de la nouvelle stratégie d'industrialisation adoptée par le gouvernement. Entre autres objectifs, le texte vise à encourager le regroupement des entreprises économiques et garantir la pérennité de leurs activités dans un cadre concurrentiel adapté aux évolutions économiques, a encore dit le ministre. Le débat

«efficace» autour de ce texte de loi dénote le sens de responsabilité et les défis économiques que doit relever l'Algérie, a affirmé M. Bouchouareb. Le texte de loi d'orientation pour la promotion de la petite et moyenne entreprises (PME) prévoit plusieurs réformes pour appuyer ces entreprises. Le texte prévoit plusieurs mesures en appui à ce genre d'entreprises notamment en ce qui concerne la création de ces entreprises, la recherche, le développement, l'innovation et le développement de la sous-traitance. Il prévoit également une réforme du dispositif de soutien à la PME sur le plan législatif et institutionnel et sur le plan des organismes intervenant dans l'application de ce dispositif.

Hania G.

Infrastructures

Un partenariat public-privé pour le financement des projets

■ Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talaï a déclaré, jeudi à Alger, que le projet de loi en cours d'étude au niveau de son département relatif au financement des projets via le partenariat public-privé, insufflera une nouvelle dynamique aux projets d'infrastructures.

Par Salem K.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par Abdelkader Bensalah, président du conseil, M. Talaï a indiqué que «le Trésor public ne peut financer certains projets et il n'existe pas de loi permettant au secteur de financer les projets par d'autres fonds». A une question du sénateur Abdelouaheb Benzaim sur l'éventualité de la réalisation d'une ligne de tramway reliant la grande mosquée d'Alger à Alger-centre, M. Talaï a précisé que «ni les moyens financiers ni la loi actuelle ne permettent un tel projet». Le financement via le

partenariat public-privé consiste à mobiliser les ressources financières pour la réalisation de projets d'infrastructures publiques. Cette mobilisation se fait par des opérateurs privés ou publics notamment algériens qui bénéficieront des revenus de l'exploitation de ces infrastructures. Cette nouvelle loi viendra donc encadrer la relation établie entre les différentes parties contractantes et mettre en place les moyens juridiques nécessaires à la réussite de ce mode de financement. Ce mode permettra au secteur privé de contribuer à la réalisation des projets à travers la conception, le financement, la construction, l'exploitation l'administration, la maintenance et autres prestations.

Le tramway Alger-Aéroport financé grâce au partenariat public-privé

Le projet de réalisation d'une ligne de tramway reliant Tafoura, la Mosquée d'Alger et l'aéroport Houari Boumediene, dont l'étude existe, sera concrétisé dès la promulgation de la loi sur le partenariat public-privé, a indiqué le ministre. En attendant la réalisation du projet, il faudra en plus d'un parking d'une capacité de 5000 voitures, assurer le transport public aux fidèles, a ajouté le ministre. Concernant l'accès à la mosquée par voitures et transports publics, M. Talaï a indiqué que le taux d'avancement des travaux de réalisation de dix voies menant de et vers la



Ph. > D. R.

Mosquée d'Alger ont atteint 90% pour trois d'entre elles. Le ministre a annoncé en outre le lancement des travaux de réalisation d'un pont long de 460 mètres reliant la rue Tripoli à la mosquée d'Alger directement par l'autoroute de Oued Ouchayeh. Par ailleurs, et en réponse à la question du sénateur Alouad Mohamed sur l'état des routes dans la wilaya de Tlemcen, M. Talaï a fait état d'une étude de dédoublement de la RN 22, reliant Tlemcen à Terni sur une distance de 13 km, ajoutant que l'étude est presque finalisée. Une étude de dédoublement du deuxième tronçon de la route nationale reliant Terni et Sebdu sur une distance de

23 km sera proposée, l'étude englobera ainsi la totalité de la route reliant Tlemcen et Sebdu sur une distance de 36 km, a indiqué M. Talaï qui a ajouté que le projet «sera inscrit dès que les fonds seront disponibles». Concernant l'organisation du trafic routier, le ministre a fait état de la création d'une société mixte en partenariat entre la wilaya d'Alger et des opérateurs étrangers pour l'équipement des intersections de feux tricolores qui seront annexés ultérieurement au réseau central de gestion du trafic routier.

Il a ajouté dans ce sens que l'étude est fin prête et que les travaux seront lancés en 2017. A une question posée par le membre du Conseil de la nation Hacini Saidi sur l'état des wagons de trains, M. Talaï a indiqué que le secteur a procédé par le biais de la société nationale des transports ferroviaires au

lancement d'avis d'appels d'offres pour l'acquisition de 17 autorails répondant aux normes internationales à partir de 2018. La ligne Béchar-Oran sera ainsi renforcée, ce qui permettra d'augmenter le nombre de dessertes quotidiennes, a-t-il ajouté. La société oeuvre actuellement et jusqu'à 2019 à la réhabilitation de 202 wagons pour le transport de voyageurs au niveau de ses ateliers dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, a déclaré le ministre. Cette opération, la première du genre, s'inscrit dans le cadre du programme de renouvellement et de réhabilitation des trains (2016-2019). Les premiers trains entreront en service durant le deuxième semestre 2017 après l'achèvement de l'essai technique durant le premier semestre de la même année et l'approbation des premiers trains, a conclu le ministre.

S. K./ (APS)

Algérie-France

Accord Sonatrach-Total pour la construction d'un complexe pétrochimique

Le groupe Sonatrach a conclu jeudi à Alger avec la compagnie française Total un accord dans le domaine de la pétrochimie portant sur la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la construction d'un complexe pétrochimique de «taille mondiale», a annoncé la compagnie

nationale dans un communiqué. Lors de leur rencontre, le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, et le directeur général de Total, Patrick Pouyanne, «ont convenu de renforcer le partenariat et la coopération sur toute la chaîne hydrocarbures en Algérie et à l'international, confirmant ainsi la volonté

des parties à consolider le partenariat existant et concrétiser de nouvelles opportunités pour les deux compagnies», souligne la même source. Un agenda a été arrêté pour la mise en œuvre des actions retenues par les parties durant cette rencontre.

L. N.

Prix

Le pétrole ouvre en hausse à New York

LES COURS du pétrole ont ouvert en légère hausse jeudi, les échanges étant réduits à l'approche des fêtes de fin d'année et en l'absence de nouvelles majeures propres au secteur de l'énergie. Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, prenait 19 cents à 52,68 dollars sur le contrat pour livraison en février au New York Mercantile Exchange (Nymex). Dans ce contexte calme, les cours rebondissaient légèrement, après leur chute de la veille dans la foulée d'une hausse inattendue des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis. «Les investisseurs essaient d'ajuster leurs positions avant la fin de l'année», a expliqué Mike Lynch de Strategic Energy & Economic Research. Le marché a en effet connu des à-coups ces derniers mois, le baril de brut prenant plus de 15% à New York depuis l'annonce fin novembre d'un accord de réduction de la production entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et plusieurs des producteurs non membres, notamment la Russie. Cet accord doit entrer en application en janvier pour une durée initiale de six mois et a pour objectif de rééquilibrer un marché souffrant de l'abondance de brut. Cette semaine, «il n'y a pas eu de nouvelle importante qui pourrait affecter le marché de l'énergie à part l'annonce de la reprise de la production dans un champ pétrolier en Libye», a indiqué Mike Lynch. Un blocus a été levé sur deux oléoducs libyens, ouvrant la voie à une hausse de la production, a annoncé la Compagnie nationale de pétrole (NOC). La Libye produit actuellement 600 000 barils par jour, et vise à doubler ce chiffre en 2017. En raison de l'instabilité politique qui perturbe sa production, le pays a été exempté du gel de ses extractions par l'Opep, dont il est membre.

R. E.

Pour plus de 142 millions de DA Attribution de 11 titres miniers

L'AGENCE nationale des activités minières (ANAM) a attribué jeudi onze sites miniers pour exploration sur un total de 23 sites mis en adjudication, pour un montant global de 142,56 millions de DA. Ces titres ont été octroyés à l'issue de la 45^e session d'adjudication de la petite et moyenne mine, tenue au siège du ministère de l'Energie, qui a enregistré l'ouverture de 18 plis dont deux ont été rejetés pour non-respect des exigences requises dans le cadre des opérations d'ouverture des plis (absence de chèque). Sur les 23 sites proposés (argile, calcaire, sable, tuf, granite), douze n'ont cependant reçu aucune offre. Les soumissionnaires étaient particulièrement intéressés par les mines d'argile et de calcaire dont certaines ont attiré plusieurs investisseurs à la fois. Ainsi, les 11 titres attribués concernent six sites d'argile dans les wilayas de Batna, Khenchela, Laghouat, M'sila et de Bordj Bou Arreridj, deux sites de calcaire à Béjaïa et Illizi, deux sites de sable de construction à Chlef et Tébessa et un site de tuf à Tébessa. L'offre financière la plus importante a atteint 25,5 millions DA pour un gisement d'argile à Bordj Bou Arreridj, alors que l'offre la plus faible a été d'un montant de 1,5 million DA pour un gisement de calcaire à Illizi. Au total, 18 soumissions ont été faites par des opérateurs nationaux au titre de cet appel d'offres national et international lancé en novembre dernier pour l'adjudication de ces 23 sites. Cet appel d'offres a porté sur 3 sites de calcaire destinés à la production de granulats et de sable concassé, 13 sites d'argile pour produits rouges, 3 sites de sable pour construction, 3 sites de tuf pour les travaux publics et 1 site pour le granite. L'année 2016 clôture ainsi avec 58 sites miniers attribués pour un montant global de 2,008 milliards DA. Dalil Y.

2^e édition du Salon national du miel à Biskra

Productions mellifères diverses

■ A travers les différents stands, le miel du cèdre, d'oranger, du camphrier et du jujubier est proposé aux nombreux visiteurs curieux des diverses saveurs de la ruche.



PH. > D. R.

Par Mahi K.

Une production mellifère aux différents parfums a été exposée jeudi à l'ouverture de la 2^e édition du salon national de l'exposition et de la commer-

cialisation du miel, organisé à la place de la liberté de la ville de Biskra.

A travers les différents stands, le miel du cèdre, d'oranger, du camphrier et de jujubier est proposé aux nombreux visiteurs curieux des diverses saveurs de

la ruche et soucieux de se familiariser avec le monde des abeilles et la production mellifère locale et nationale.

Chaque variété des gammes proposées est amplement présentée à travers une fiche détaillant l'alimentation de

l'abeille et le miel produit, a expliqué un apiculteur, Mohamed-Tahar Senina, rappelant que le miel pourrait être consommé en tant qu'aliment ou administré comme traitement.

Le salon du miel de la capitale des Zibans a été également

l'occasion pour plusieurs jeunes d'approcher des apiculteurs, de s'intéresser de plus près à leur travail et de discuter de ce créneau créateur d'emplois, a ajouté M. Senina, soulignant que ces jeunes ont été encouragés à créer des micro entreprises liées au métier d'apiculture.

Organisé par la fédération algérienne des apiculteurs, ce salon, auquel ont pris part 17 apiculteurs professionnels venus d'Alger, de Tipasa, de Constantine, d'Oum El Bouaghi et de Biskra, se poursuivra jusqu'à dimanche prochain.

M. K./APS

Jijel

Près de 3 400 emplois générés par la sidérurgie et les travaux publics

PRÈS DE 3 400 emplois ont été générés par les chantiers de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara à El Milia et de la pénétrante autoroutière qui reliera le port de Djendjen de Jijel à l'autoroute Est-Ouest, ont indiqué jeudi à Jijel les services de la wilaya.

Ces effectifs progresseront encore avec l'avancement des travaux et l'entrée en phase de production, selon les deux rapports présentés lors de la réunion de l'exécutif local présidée par le wali Larbi Merzoug, a indiqué la même source.

Actuellement, les chantiers du complexe sidérurgique de Bellara emploient 2 100 travailleurs. Lors de sa phase opérationnelle, ce complexe générera 1 500 emplois directs et 10 000 autres emplois indirects, assure la même source. D'autres emplois ont été également créés par les projets de doublement de la voie ferroviaire liant le port de Djendjen à ce complexe et d'approvisionnement de la zone industrielle de Bellara en eau à partir du barrage Boussiaba et son raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz.

Les travaux de réalisation des trois laminoirs et deux unités d'acier de ce grand complexe seront achevés en juillet 2017 et ceux de l'unité de réduction directe seront terminés durant le premier trimestre 2019, selon la même source.

Les chantiers de la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma (Sétif) avancent à une cadence «excellente». 1 293 travailleurs et 362 engins y sont déployés pour les travaux de terrassement du tracé et de réalisation de 17 ouvrages d'art et d'un tunnel de 1 800 mètres à Texenna, a encore ajouté la même source.

R. R.

Bordj Bou Arreridj

80% de diplômés universitaires et ceux de la formation ont bénéficié de projets Ansej

Le taux des jeunes issus de la formation professionnelle et ceux diplômés universitaires ayant bénéficié durant l'année 2016 de crédits accordés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) de la wilaya de Bordj Bou Arreridj a atteint environ 82% sur la totalité des crédits bancaires débloqués dans le cadre des activités de l'agence, a-t-on appris jeudi du directeur local de l'agence.

Dans ce contexte, Mohamed Mohammadi a précisé que durant l'année écoulée 184 projets ont été financés dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dont 25 au profit des diplômés universitaires et 126 projets au profit des jeunes issus de la formation professionnelle.

Les nouvelles orientations de l'Agence se basent sur des critères garantissant une proportion importante de réussite, grâce à des accords établis avec l'université Bachir-Ibrahimi, la

direction de la formation professionnelle et les centres de formation et d'apprentissage afin, a-t-il soutenu, d'encourager l'esprit de l'entrepreneuriat chez les jeunes et mettre en exergue des expériences réussies.

Le même responsable a souligné que le dispositif d'aide à l'emploi œuvre à permettre de s'éloigner progressivement de l'octroi de crédits à des jeunes non qualifiés, ou à des projets ayant prouvé leur inefficacité et leur faible rentabilité, où ceux encore ayant atteint un seuil de saturation au niveau de la wilaya, notamment dans les secteurs des transports et des services.

Cette situation, a relevé M. Mohammadi à ce propos, a nécessité le gel des projets en relation avec le secteur des transports sous toutes ses formes soit concernant les demandes pour les bus de transport de voyageurs, transport urbain, pour les taxis ou encore

pour des agences de location de voitures. Il a été également procédé, a-t-il dit, à la réduction de l'octroi de prêts dans le secteur des services, pour se focaliser seulement sur les activités productives qui se répercutent positivement sur l'économie nationale, en orientant les jeunes vers des activités pourvoyeuses d'emplois et créatrices de richesses.

Une augmentation sensible du pourcentage des bénéficiaires des crédits de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes à Bordj Bou Arreridj, de l'ordre de 68 %, a également été enregistrée au cours de l'année 2016, comparativement aux deux années précédentes où la moyenne des bénéficiaires n'a pas excédé les 18%, a affirmé M. Mohammadi, indiquant que cette augmentation «appréciable» revient au «rush» des universitaires et des diplômés des centres de formation profession-

nelle sur les crédits Ansej durant l'année en cours. Ce même responsable a révélé que le pourcentage des diplômés de l'université ayant bénéficié des crédits de l'Agence de soutien à l'emploi de jeunes a connu une hausse de 14 % au cours de cette année, alors qu'elle n'excédait pas 7% durant les deux dernières années.

Pour M. Mohammadi l'Agence accorde la priorité dans l'octroi des crédits aux jeunes universitaires et diplômés des centres de formation du secteur public ainsi que les jeunes issus des instituts de formation agréés pour assurer une meilleure gestion des projets et augmenter leurs chances de succès.

L'accompagnement de ces jeunes est assuré par l'Agence dans la concrétisation de leurs projets qui leur prodigue les conseils nécessaires pour éviter tout problème lié à une mauvaise gestion financière, a-t-il ajouté.

Monoxyde de carbone

Saïda: 23 cas d'asphyxie enregistrés en décembre courant

Pas moins de 23 cas d'asphyxie au monoxyde de carbone ont été enregistrés dans la wilaya de Saïda depuis début de décembre en cours, a-t-on appris jeudi auprès de la protection civile.

Le chef de la cellule d'information, le lieutenant Abdelkrim Taghine a indiqué que ces cas ont été enregistrés lors de 18 interventions où un mort a été déploré et 22 personnes ont été

secourues, a-t-on indiqué.

Tous les cas d'asphyxie au monoxyde de carbone sont dus aux émanations de gaz des chauffe-eau et chauffages domestiques, a-t-on ajouté soulignant que ces incidents se sont produits en majorité au chef-lieu de wilaya.

La direction de la Protection civile de Saïda a lancé dernièrement des campagnes de sensibilisation de prévention du risque

des gaz émanant des chauffe-eau et chauffages qui ont sillonné des établissements scolaires et de formation.

Des émissions sur les ondes de radio régionale de Saïda sont programmées abordant les risques de mauvaise utilisation du gaz. Cette campagne vise en saison hivernale la région de Saïda qui se distingue par un grand froid. Les services de la Protection civile ont également

effectué un exercice de simulation avec comme scénario un sauvetage d'une famille victime d'asphyxie au monoxyde de carbone à l'intérieur d'un immeuble, en mobilisant d'importants moyens humains et matériels.

Pour rappel, les mêmes services ont enregistré, l'année dernière, 5 morts d'une même famille ayant inhalé du monoxyde de carbone.

Ghani Y.

— Confirmant que les accords UE/Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental — Les eurodéputés saluent l'arrêt de la Cour de justice européenne

■ Des députés européens ont salué, mercredi, le verdict de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a confirmé dans son arrêt que les accords d'association et de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental en raison de son statut spécifique garanti par la charte des Nations unies.

Par Mondji Gh.

Selon l'eurodéputé français José Bové, «la Cour a rétabli le droit contre l'imposture des gouvernements européens, en particulier du gouvernement français, alliés au Maroc contre le peuple sahraoui et ses représentants».

José Bové a estimé que cet arrêt «aura un impact au plan diplomatique», relevant la nécessité qu'il soit «suivi d'effets» notamment pour interdire les importations marocaines de produits provenant du Sahara occidental.

«Cette mesure devra également être appliquée aux poissons pêchés au large des côtes du Sahara occidental par des bateaux marocains ou de pays de l'Union européenne», a-t-il ajouté.

Il a exhorté, à ce titre, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, à «veiller à l'application du droit», rappelant, en particulier à la France, que «le colonialisme est révolu».

«Après 40 ans d'occupation, le Sahara occidental reste un territoire à décoloniser», a-t-il souligné. En charge de ce dossier dès 2010, José Bové a rappelé qu'il a alerté à maintes reprises ses collègues sur ces accords. D'une part, pour en dénoncer les conséquences néfastes sur l'environnement et les petits agriculteurs marocains ou du Sud de l'Europe. D'autre part, pour leur rappeler le droit international que la Commission, les gouvernements et le parlement européens ont violé.

L'eurodéputé espagnol, Florent Marcellesi, a estimé de son côté que «l'Espagne doit mettre fin à sa complicité dans l'occupation illégale du Sahara occidental».

Exprimant sa «satisfaction» de la décision de la CJUE qui a confirmé «sans ambiguïté» que le Sahara occidental ne fait pas partie du Royaume du Maroc et par conséquent les accords d'association et de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental, Florent Marcellesi, a qualifié cette décision de «victoire retentissante» pour le peuple sahraoui.

«C'est une victoire retentissante pour le droit international et le peuple sahraoui dans sa lutte pour l'autodétermination», a-t-il déclaré à l'APS, estimant que le verdict de la CJUE a «mis en évidence le fiasco collectif des institutions européennes et des Etats membres de l'Union dans la gestion de cette occupation et

annexion illégales qui a duré plus de 40 ans».

L'UE doit prendre des mesures pour la mise en œuvre de la décision de la CJUE-

L'eurodéputé Florent Marcellesi a exprimé son souhait de voir la Commission européenne et, en particulier, l'Espagne «prendre des mesures immédiates pour mettre en œuvre cette décision dans toutes ses dimensions, notamment par rapport au commerce des produits agricoles et des mesures de pêche».

«Le peuple sahraoui a le droit de disposer de son territoire et de ses ressources naturelles, qui ne devraient pas être exploitées par la puissance occupante qu'est le Maroc», a-t-il plaidé.

Commentant l'arrêt de la CJUE, l'eurodéputée Bodil Valero, également vice-présidente de l'intergroupe sur le Sahara occidental au Parlement européen, a soutenu que «l'UE doit mettre fin à sa complicité dans l'occupation illégale du Sahara occidental».

Saluant la décision de la CJUE, Bodil Valero a qualifié son arrêt rendu ce mercredi de «victoire importante» pour le peuple sahraoui dans sa lutte pour l'autodétermination.

Selon cette eurodéputée, l'arrêt de la CJUE «lève le voile sur l'hypocrisie et la complicité des institutions de l'UE dans l'occupation du Sahara occidental».

«Nous attendons des mesures immédiates de la part de la Commission et de ses Etats membres pour mettre en œuvre cette décision», a-t-elle affirmé, relevant l'importance de parvenir à une solution au conflit qui «doit respecter le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui».

Les accords d'association et



Ph. : DR

de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara Occidental, a conclu mercredi la CJUE.

«(...) compte tenu du statut séparé et distinct garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples, il est exclu de considérer que l'expression "territoire du Royaume du Maroc", qui définit le champ territorial des accords d'association et de libéralisation, englobe le Sahara occidental et, partant, que ces accords sont applicables à ce territoire», a souligné la CJUE dans son arrêt.

La CJUE a réaffirmé ainsi les conclusions de son avocat général, rendues le 13 septembre dernier, et qui a soutenu que les accords d'association et de libéralisation conclus entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental. Elle a souligné, par la même occasion, que «le Front Polisario est un mouvement qui vise à obtenir l'indépendance du Sahara occidental et dont la légitimité a été reconnue

par l'Organisation des Nations unies».

L'ONG américaine US Western Sahara foundation se félicite de la décision...

L'ONG américaine US Western Sahara Foundation s'est félicitée jeudi à Washington de l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation entre l'UE et le Maroc ne sont pas applicables au Sahara occidental.

«Cette décision exprime dans les termes les plus clairs que le Maroc n'a aucune souveraineté sur le territoire du Sahara occidental», a indiqué Suzanne Scholte, la présidente de la Fondation dans un communiqué.

M^{me} Scholte a déclaré que son ONG «accueillait chaleureusement» cette décision, en appelant les Nations Unies à accélérer le processus d'autodétermination promis.

L'arrêt de la CJUE «est égale-

ment identique à la décision prise par les Etats-Unis lors de la signature de l'accord de libre-échange avec le Maroc qui exclue le Sahara occidental (du champ de l'application de l'accord) car les Etats-Unis ne reconnaissent pas la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental», a-t-elle rappelé.

La présidente de US-Western Sahara Foundation souligne que l'arrêt de la CJUE a «réaffirmé la décision rendue le 16 octobre 1975 par la Cour internationale de Justice qui a appuyé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et rejeté la prétendue souveraineté du Maroc sur les territoires sahraouis».

Le verdict de la CJUE «envoie un message clair au Maroc que malgré les 41 ans d'occupation du territoire et malgré la propagande et les millions de dollars dépensés pour faire pression sur la communauté internationale, cela ne change pas le fait qu'il s'agit d'une occupation illégale du Sahara occidental par le Royaume du Maroc», a relevé M^{me} Scholte.

M. Gh.

Domaine des droits de l'Homme

Une mission africaine salue les efforts consentis en Mauritanie

La mission de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) a exprimé, jeudi à Nouakchott, sa satisfaction quant aux efforts consentis en matière de promotion des droits de l'Homme en Mauritanie.

La vice-présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, M^{me} Souyata Maiga, a déclaré, lors d'une conférence de presse, que «des efforts sont consentis par le gouvernement mauritanien en matière de promotion des droits de l'Homme, notamment en ce qui concerne l'éradication de l'esclavage», indiquant que la mission a «relevé la consolidation progressive du cadre juridique relatif aux droits de

l'Homme en général, particulièrement les droits de la femme et des mineurs», a-t-elle indiqué.

La visite de la mission africaine en Mauritanie, a-t-elle ajouté, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'état d'application des recommandations du rapport de 2010, ainsi que de la consolidation de la coopération entre la Commission africaine et la Mauritanie.

La mission a rencontré lors de cette visite des responsables mauritaniens relevant de divers secteurs gouvernementaux, ainsi que des représentants du système des Nations unies, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), la Commission nationale

de prévention de la torture (CNPT), ainsi que des organisations de la société civile, a indiqué la responsable.

Par ailleurs, M^{me} Maiga a appelé les organisations de la société civile à faire preuve de professionnalisme et les partenaires financiers à poursuivre leur soutien aux efforts du gouvernement et organismes nationaux des droits de l'homme.

La responsable a annoncé qu'elle soumettra son rapport lors de la 60e session ordinaire de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP) prévue du 9 au 21 mai 2017 à Niamey au Niger.

R. M.

Allemagne

Deux frères soupçonnés de préparer un attentat arrêtés

■ La police allemande a arrêté deux frères soupçonnés de préparer un attentat contre un des plus grands centres commerciaux d'Allemagne, quatre jours après une attaque jihadiste au camion-bélier qui a tué 12 personnes sur un marché de Noël à Berlin.



Ph. > D. R.

Alertée par les services de renseignements, la police avait déployé des hommes autour du centre commercial d'Oberhausen (ouest) tard jeudi soir, ainsi que dans le marché de Noël voisin, puis annoncé l'arrestation des deux suspects dans la nuit de jeudi à hier.

Il s'agit de deux frères de 28 et 31 ans originaires du Kosovo. Les enquêteurs tentent de déterminer quel était le stade de préparation de leur attaque contre le

CentrO, un des plus grands centres commerciaux d'Allemagne et si d'autres personnes étaient impliquées dans le projet. Aucun lien avec l'attentat de Berlin n'a été à ce stade évoqué par les enquêteurs. Concernant cette tuerie, les enquêteurs n'ont annoncé aucune nouvelle piste pour appréhender le Tunisien Anis Amri, 24 ans, probablement armé et responsable présumé de la mort de 12 personnes. Selon le quotidien *Tagesspiegel*, ils estiment qu'il se

trouverait toujours à Berlin. Ils sont convaincus qu'il est bien l'auteur du pire attentat jamais revendiqué par le groupe jihadiste État islamique (EI) sur le sol allemand, ses empreintes ayant été retrouvées sur le camion qui a ravagé un marché de Noël de Berlin. Anis Amri a été filmé par une caméra de surveillance des services de renseignement quelques heures seulement après le carnage, devant l'entrée d'une mosquée berlinoise, présentée comme un lieu de rassemblement islamiste, selon la chaîne régionale publique rbb. D'autres images montrent le suspect les 14 et 15 décembre, entre 3h et 4h du matin, soit 5 et 4 jours avant l'attentat, devant ce lieu de prière pourtant fermé depuis longtemps par les autorités et qui a fait l'objet d'une per-

quisition jeudi matin, selon la même source.

Malgré une série de dysfonctionnements et le temps qui passe, les autorités allemandes se veulent toujours optimistes sur la chasse à l'homme, même si Anis Amri a eu 30 heures pour disparaître entre son attentat lundi soir et le lancement d'un avis de recherche allemand et européen. «Je suis convaincue que nous surmonterons l'épreuve dans laquelle nous nous trouvons», a souligné la chancelière Angela Merkel jeudi, ajoutant espérer «une arrestation bientôt». Le frère du suspect, Abdelkader Amri, a appelé Anis à se rendre, tout en se disant «sûr» de son innocence. «S'il est en train de m'écouter, je lui dis : présente-toi à la police», a-t-il dit à l'AFP devant le domicile familial à Oueslatia, dans le centre de la Tunisie. Les propos de la chancelière allemande risquent cependant d'être insuffisants pour faire taire les critiques, tant les autorités semblent avoir raté les occasions de neutraliser le danger Anis Amri, arrivé en Allemagne en juillet 2015 et rapidement signalé comme dangereux. Les policiers ont été vivement critiqués d'abord pour avoir focalisé leur attention pendant 24 heures sur un suspect pakistanais finalement mis hors de cause. Dès mardi matin, les papiers d'Amri avaient été retrouvés dans le camion, mais l'avis de recherche n'a été lancé que

dans la nuit de mardi à mercredi, lui laissant un temps précieux pour disparaître. Le jeune Tunisien n'avait jamais réellement été inquiété par les autorités, alors que celles-ci le soupçonnaient de vouloir commettre un attentat en Allemagne. Elles le savaient en contact avec des salafistes connus et il circulait dans le pays en utilisant une demi-douzaine d'identités. L'homme faisait même l'objet d'un signalement pour sa dangerosité au centre national de lutte antiterroriste. Il avait été placé sous surveillance policière pour un possible projet d'attentat, avant que la justice ne classe l'affaire faute d'éléments probants. Un expert du jihadisme, le professeur Peter Neumann du King's College de Londres, parle d'un «échec systémique». «Une fois que la poussière sera retombée, je pense qu'il faudra se poser des questions de fond sur les mécanismes de l'antiterrorisme en Allemagne», a-t-il estimé. Angela Merkel se retrouve donc fragilisée, au moment où elle brigue un quatrième mandat à la chancellerie en septembre 2017. Elle reste attaquée par la droite populiste et même certains de ses alliés pour avoir accueilli 900 000 demandeurs d'asile en 2015 et 300 000 de plus en 2016. Les populistes de l'afd, en plein essor depuis un an, ont accusé ces derniers jours la chancelière d'avoir le sang des victimes de Berlin sur les mains.



Points chauds

Accord

Par Fouzia Mahmoudi

L'un des accomplissements les plus importants et emblématiques de la présidence de Barack Obama restera sans aucun doute l'accord sur le nucléaire avec l'Iran qui a été conclu après des années d'une âpre et difficile négociation et qui a causé de sérieux dommages dans la relation de la Maison-Blanche avec l'État hébreu. Et l'on peut dire que le président démocrate a porté cet accord sur ses épaules, acceptant toutes les conséquences qu'il pourrait y avoir comme la colère d'alliés de longue date, comme Israël donc, mais aussi comme l'Arabie saoudite. Tant et si bien que maintenant que Obama se prépare à quitter son poste après huit années passées à la tête des États-Unis, l'Iran, inquiet de voir ce dernier bientôt remplacé, se demande si l'accord passé sera toujours valable quand l'impulsif Trump prendra sa place. Le président élu Donald Trump avait, en effet, tout au long de sa campagne, annoncé qu'il mettrait fin à l'accord historique sur le nucléaire iranien du 14 juillet 2015 à Vienne. Cette promesse était d'ailleurs l'un des rares points de consensus avec les cadres du Parti républicain. Toutefois, depuis son élection, Trump a tempéré ses propos en précisant qu'il examinerait l'accord attentivement et déciderait des amendements à lui apporter. Mais d'ores et déjà, Téhéran se prépare à la confrontation. Le président iranien a saisi l'occasion du vote, le 1^{er} décembre, du Congrès américain, prolongeant de dix ans les sanctions contre l'Iran, pour ordonner, mardi 13 décembre, à son chef de la diplomatie, Mohammad Javad Zarif, de saisir les instances prévues en cas de violation de l'accord. Ainsi, Rohani a demandé à Javad Zarif de lancer des «poursuites juridiques». Car, écrit le président dans une lettre publiée par les médias iraniens, «le gouvernement américain a, jusqu'à présent, fait preuve de négligence dans l'application des termes de l'accord et tarde [à l'appliquer], il a aussi prolongé les sanctions contre l'Iran, une violation de l'accord, selon la République islamique d'Iran». Reste à savoir comment réagira à cela le président Trump et s'il songe sérieusement à mettre en péril un accord qui aura coûté tant d'efforts et de temps à la diplomatie américaine. De leur côté, les dirigeants iraniens trop pressés de ne pas être publiquement bafoués pourraient eux-mêmes mettre en danger un accord qui les avantage tout autant. Seules la patience et la modération pourront dans ce dossier délicat réussir à arranger les choses au mieux plutôt que de créer des conflits, qui pour le moment, n'ont pas lieu d'être.

F. M.

Terrorisme

L'EI diffuse une vidéo de deux soldats turcs présumés brûlés vifs

Le groupe jihadiste État islamique (EI) en Syrie a diffusé jeudi une vidéo qui montre deux hommes présentés comme des soldats turcs être brûlés vifs, au moment où les forces d'Ankara combattent l'EI au prix de lourdes pertes. Les images montrent deux hommes en uniforme enfermés dans une cage, dont ils sont extirpés avant d'être attachés et brûlés vifs dans cette vidéo signée de la «Province d'Alep» de l'EI, dans le nord de la Syrie.

Dans la vidéo de 19 minutes, le bourreau, qui s'exprime principalement en turc, s'en prend au président turc Recep Tayyip Erdogan, auquel il reproche notamment d'avoir ouvert la base aérienne turque d'Incirlik (sud) à la coalition internationale anti-jihadiste menée par les États-Unis, et appelle à «semmer la destruction» en Turquie.

La publication de cette vidéo survient alors que la Turquie, frappée cette année par plusieurs attentats attribués à l'EI, tente de s'emparer d'Al-Bab, un bastion des jihadistes dans le nord de la Syrie.

Seize soldats turcs y ont été tués mercredi, le bilan le plus meurtrier enregistré par Ankara en une journée depuis le déclenchement, fin août, de son intervention militaire dans le nord de la Syrie.

La mise en scène macabre des images diffusées jeudi par l'EI rappelle une autre vidéo, publiée l'année dernière, montrant l'immolation par le feu d'un pilote jordanien qui avait été capturé par le groupe jihadiste.

Aucune réaction officielle turque n'a pu être obtenue dans l'immédiat.

Les internautes turcs rencontraient dans la nuit de jeudi à hier des difficultés pour accéder à Twitter, YouTube et Facebook.

Avant d'être brûlés, les deux victimes se sont présentées, en turc, comme étant Fethi Sahin, né à Konya (centre de la Turquie), et Seftar Tas, âgé de 21 ans et ayant servi à Kilis (sud-est).

Selon des médias turcs, un militaire du nom de Seftar Tas avait été enlevé par l'EI le 1^{er} septembre 2015, mais le rapt n'avait pas été confirmé par

Ankara. Par ailleurs, l'armée turque avait affirmé le mois dernier avoir perdu tout contact avec deux de ses soldats en Syrie, dont l'agence de presse affiliée à l'EI, Amaq, avait revendiqué plus tôt l'enlèvement. Là encore, les autorités turques n'ont pas confirmé.

La publication de la vidéo survient quelques heures après que le président turc eut affirmé que la Turquie restait «déterminée» à combattre l'EI en dépit des pertes essuyées à Al-Bab.

«Certes, nous avons à ensevelir des martyrs. Mais nous sommes déterminés à entretenir leur mémoire, à défendre ce qu'ils nous ont légué et à poursuivre cette lutte», a ainsi affirmé jeudi M. Erdogan.

Selon un décompte de l'AFP, au moins 38 soldats turcs ont été tués en Syrie depuis le lancement, le 24 août, de l'opération turque «Bouclier de l'Euphrate».

Dans la vidéo publiée jeudi, le bourreau somme l'armée turque de se retirer des territoires contrôlés par l'EI en Syrie. «Sinon ces terres deviendront votre cimetière», affirme-t-il.



Baisser de rideau sur la 15^e édition du Festival du film amazigh

«Le combat du cœur» rafle trois Oliviers d'or

■ Le jury de la 15^e édition du Festival national du film amazigh a rendu, jeudi après-midi, son verdict après 5 jours de visionnage des 25 productions cinématographiques sélectionnées pour ce rendez-vous annuel du film d'expression amazighe en attribuant la plus haute distinction du festival, l'Olivier d'or, au film long métrage «Le combat du cœur» du réalisateur Mohamed Rahal.

Par Hamid Messir

La même production cinématographique a également obtenu les prix de la meilleure interprétation féminine et masculine, décernés respectivement à Fahima Djayette dans le rôle de Sarah, et Salim Miloudi dans le rôle de Wassim. Le réalisateur de «Le combat du cœur», qui évoque le conflit des générations et les fléaux sociaux auxquels est confrontée la société algérienne, n'a pas caché son émotion de se voir propulser au plus haut du podium de ce festi-

val. Pour les autres catégories du FCNFA de l'édition 2016, le jury a attribué l'Olivier d'or au court métrage «Je te promets...» de Mohamed Yargui, au film d'animation «Inezra mazal anezar» de Karim Belabed et au film documentaire «Ithrane N' Lmiloud» du réalisateur mozabite Mustapha Bouksani. Par ailleurs, des prix d'encouragement ont été attribués aux réalisateurs Malek Amirouche pour son film «Nna Ldjouher Amhiss : une femme d'exception» et à Amirouche Hadjemi pour «Kani Kan» portant sur un portrait de l'artiste Amar Amarni. S'agissant



du prix du meilleur scénario de cette 15^e édition du Festival du film amazigh, c'est la comédienne Boualeme Djamila, pour son texte «El Djerh Our nehelou» (La blessure qui ne guérit jamais), qui l'a remporté. Il est utile de rappeler que 25 films, dont 9 documentaires, 8 courts

métrages, 5 longs métrages et trois films d'animation étaient en lice pour cette édition du film amazigh. A noter que la cérémonie de clôture du Festival du film amazigh, abritée par la grande salle de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri, a été présidée par le ministre de la

Jeunesse et des Sport, Ould Ali El Hadi. Ce dernier a, dans son allocution, souligné que ce festival «a contribué à la valorisation de l'identité nationale à travers la promotion de sa composante amazighe» avant de relever que la manifestation, dédiée au 7^e art d'expression amazighe, connaît, d'une édition à l'autre, une amélioration au plan qualitatif des productions en lice. La chanteuse Amel Zen a, pour sa part, agrémenté le public nombreux présent dans la salle par sa voix mélodique en interprétant quelques-unes de ses chansons au début et à la fin de la cérémonie. H. M.

Meilleur portrait de Ferhat Abbas

L'artiste-peintre Abdelghani Yaoursi remporte le premier prix

L'artiste-peintre Abdelghani Yaoursi, de la commune de Djemila (Jijel), a remporté jeudi le premier prix du concours du meilleur portrait de Ferhat Abbas, premier président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Le jury, composé d'artistes-peintres connus sur la scène locale, a décerné le deuxième prix à Abderaouf Boulemdaoud de Jijel, alors que le troisième prix de ce concours local, lancé début décembre courant à l'initiative de la direction

de la Culture, a été attribué à Lahcène Yaci de la commune d'El Anseur. Des attestations et des cadeaux ont été également attribués aux trois lauréats de ce concours, organisé dans le cadre des festivités de célébration du 31^e anniversaire de la mort de Ferhat Abbas, une des grandes figures de l'histoire de l'Algérie, a indiqué El Yazid Dekmouche, responsable de la communication auprès de la direction de la Culture. Ce concours, ouvert à tous les artistes-peintres de la wilaya, a pour but prin-

cipal de susciter l'esprit de compétitivité entre ces artistes tout en favorisant l'échange et la communication, a indiqué, pour sa part, la directrice de la Culture, Salima Kaoua. Elle a également fait part de l'importance de ce type de manifestation dans l'animation de la scène culturelle locale et l'encouragement des jeunes talents. La cérémonie de remise des prix, organisée au musée Kotama, dans le centre-ville, a été marquée par une ambiance festive. M. K.

Festival de l'Ahellil à Adrar

Une trentaine d'associations attendues

Plus de 35 associations culturelles et folkloriques sont attendues pour prendre part à la dixième édition du Festival culturel national d'Ahellil (genre polyphonique traditionnel), prévu du 28 au 30 décembre courant à Timimoune (Adrar), a-t-on appris des organisateurs. Ce festival, qui rend cette année hommage au défunt cheikh Da Mehmi Mohamed Benamar, un des piliers de l'Ahellil, dans son genre «Tegrabet», vise la promotion et la préservation de l'Ahellil,

un patrimoine immatériel propre à la région du Gourara et classé en 2005 par l'Unesco parmi le patrimoine universel, a indiqué le commissaire du festival, Ahmed Djouli. La transmission de cet art ancien de génération en génération, à travers la participation de jeunes auprès de troupes de Choyoukh d'Ahellil, permet de sauvegarder le texte poétique de ce patrimoine, son archivage et sa préservation sur des supports modernes pour enrichir la banque de données le concer-

nant, à la satisfaction des chercheurs et anthropologues, et autres parties intéressées. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de ce festival national qui aura pour cadre le théâtre en plein air de la capitale du Gourara, Timimoune, pour permettre un bon accueil du grand public, visiteurs de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya, venu apprécier ce patrimoine séculaire. Le programme de cette manifestation de trois jours

prévoit des soirées de chants et danses Ahellil exécutées par les troupes participantes. Coïncidant avec les célébrations du 7^e jour du Mawlid Ennaboui (naissance du Prophète QSSSL) et du nouvel an, cette manifestation devrait drainer des flux de touristes, nationaux et étrangers, qui auront aussi l'opportunité d'apprécier la beauté des sites naturels sahariens et autres sites touristiques et archéologiques de la région. L. B.

Célébration du centenaire de Mouloud Mammeri

Plusieurs activités prévues

Plusieurs festivités dont un colloque international sont au programme de la célébration du centenaire de la naissance de l'écrivain Mouloud Mammeri (1917-1989) prévu l'année prochaine à travers le territoire national, a indiqué Si El Hachemi Assad, secrétaire général du HCA.

«Lors des festivités qui auront lieu pendant quatre ou cinq mois durant l'année 2017 sur tout le territoire national, il y aura de nombreuses manifestations scientifiques et culturelles, dont un colloque international sur

l'œuvre de Mammeri», a précisé à la presse Si El Hachemi Assad. En plus du colloque, la manifestation prévoit, entre autres, un programme de réédition des œuvres de l'écrivain ainsi qu'une émission et une cérémonie d'oblitération d'un timbre postal à sa mémoire. Mouloud Mammeri est l'auteur de plusieurs romans dont «L'Opium et le Bâton», adapté au cinéma, «La colline oubliée» adaptée également au cinéma mais en langue amazighe, «Le sommeil du juste». Il a écrit également des pièces de théâtre, des

recueils de poésies anciennes et des contes. Un comité de coordination composé de personnalités scientifiques et culturelles a tenu sa première réunion samedi, en présence d'un représentant du ministère de la Culture, pour prendre connaissance des thématiques et du contenu de chaque axe d'activité envisagé pendant le centenaire. «Une réunion de restitution et de validation du programme définitif et du projet budgétaire aura lieu mi-février prochain», a indiqué Si El Hachemi Assad. F.H.

AGENDA CULTUREL

Galerie d'art Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 30 décembre :
Exposition de l'artiste peintre Mohamed el Kamel Zoughailech.

Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 :
Exposition «Alger, je te vois» de l'artiste Rachid Djemai.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 7 janvier 2017 :
Exposition collective d'arts plastiques par les artistes Valentina Ghanem, Djazia Cherrih, Naïma Doudji, Djahida Houadef, Guita, Adane, Chegrane, Bourdine, Zerarti, Hioun, Belbahar, Zoulid, Dahel, Youcef Hafid et Djeflal.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Lot Bouchaoui 2, Numéro 325, Chéraga, Alger)

Jusqu'au 5 janvier 2017 :
Exposition «Symphonie picturale» de l'artiste Souhila Bel Bahar.

Maison de jeunes Akid-Lotfi (Oran)

25 et 26 décembre :
Les adeptes de culture manga sont invités à une rencontre intitulée «Otaku no Rakuen»

Coup-franc direct

La honte !

Par Mahfoud M.

Encore une fois, la JS Kabylie s'est illustrée de la plus mauvaise des manières. Elle croyait détenir deux oiseaux rares en faisant signer des éléments évoluant respectivement au RCK et au SAM. Toutefois, il s'avérera que les règlements de la Ligue professionnelle interdit aux clubs de cette division de recruter des éléments évoluant dans les championnats amateurs. A ce point donc, les dirigeants kabyles ignorent les règlements et ne savent quel profil de joueur ramener lors du mercato d'hiver. En fait, c'est tout à fait normal dans un club où toutes les décisions sont centralisées chez un seul dirigeant qui fait la pluie et le beau temps et refuse d'impliquer les autres membres du conseil d'administration dans des décisions importantes qui touchent à la vie du club. Le président Hannachi ne semble pas vouloir retenir les leçons de ses différents échecs et continue à n'en faire qu'à sa tête. Pour lui, il est exclu que quelqu'un d'autre vienne s'interposer dans ses prérogatives. Cela se comprend car il sait que cela diminue de son pouvoir et considère qu'il devrait être le seul maître à bord, comme c'est le cas depuis des années. Il ne souhaite pas lâcher du lest et gardera donc cette mentalité rétrograde qui fait que les clubs chez nous ne sont pas gérés de manière collective pour éviter ces erreurs absurdes.

M. M.

Equipe nationale 31 joueurs présélectionnés dans une liste élargie

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Georges Leekens, a dévoilé jeudi une liste de 31 joueurs présélectionnés en prévision de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de 2017 au Gabon, comportant quatre nouveautés ainsi que le retour de quatre autres.

Les défenseurs Ayoub Azzi (MC Alger), Mohamed Benyahia (USM Alger), Mokhtar Belkhit (Club africain de Tunis) et l'attaquant Idriss Saadi (Courtrai, Belgique), font leur apparition pour la première fois dans cette préliste pour la CAN.

Pour leur part, Djamel Mesbah (Crotone, Italie), Rabie Meftah (USM Alger), Ramy Bensebaïni (Rennes, France) et Ishak Belfodil (Standard Liège, Belgique) reviennent dans les plans du staff technique des

Verts. Le patron technique du «Club Algérie» a réitéré sa confiance au même groupe qui a disputé les deux premiers matchs des éliminatoires de la Coupe du monde, excepté Mehdi Tahrat (Angers, France) et Sofiane Hanni (Anderlecht, Belgique) qui ne figurent pas parmi les préconvoqués pour le rendez-vous du Gabon (14 janvier - 5 février 2017).

Cette liste sera réduite à 23 joueurs qui débiteront le 2 janvier prochain un stage à Sidi Moussa (Alger) avant de se rendre au Gabon le 12 du même mois.

Lors de la CAN, l'Algérie évoluera dans le groupe B en compagnie du Zimbabwe, de la Tunisie et du Sénégal.

Liste des joueurs :

Gardiens de but : Malik Asselah (JS Kabylie), Rais M'Bolhi (Antalyaspor, Turquie), Chemseddine Rahmani (MO Béjaïa)
Défenseurs : Azzi Ayoub (MC Alger), Belkaroui Hichem (ES Tunis, Tunisie), Bensebaïni Ramy (Rennes, France), Mohamed Benyahia (USM Alger), Bentaïba Cadamuro (Servette Genève, Suisse), Ferhani Houari (JS Kabylie), Fawzi Ghoulam (Naples, Italie), Aïssa Mandi (Betis Séville, Espagne), Carl Medjani (Leganes, Espagne), Rabie Meftah (USM Alger), Djamel Mesbah (Crotone, Italie).
Milieux : Mehdi Abeïd (Dijon, France), Benaceur Smaïl (Arsenal, Angleterre), Nabil Bentaleb (Schalke 04, Allemagne), Yacine Brahimi (FC Porto, Portugal), Sofiane Feghouli (West Ham, Angleterre), Rachid Ghezzal (Lyon, France), Adlene Guedioura (Watford, Angleterre), Riyad Mahrez (Leicester City, Angleterre), Adam Ounas (Bordeaux, France), Saphir Taïder (Bologne, Italie).
Attaquants : Ishak Belfodil (Standard Liège, Belgique), Yassine Benzia (Lille, France), Baghdad Bounedjah (Al Sadd, Qatar), Idriss Saadi (Courtrai, Belgique), Islam Slimani (Leicester City, Angleterre), Hilal Larbi Soudani (Dinamo Zagreb, Croatie).

Meilleur joueur africain 2016 Mahrez toujours en lice

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN de Leicester City (Premier league anglaise), Riyad Mahrez, est toujours en course pour le trophée du meilleur joueur africain de l'année 2016, alors que son coéquipier Islam Slimani ne figure plus sur la short list (3 joueurs) dévoilée jeudi par la Confédération africaine de football (CAF). Les deux autres joueurs encore en lice pour le trophée sont le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (Dortmund/Allemagne) et le Sénégalais Sadio Mané (Liverpool/Angleterre). Mahrez, 7^e du classement du Ballon d'Or 2016 de France Football, s'est illustré avec les Foxes en contribuant grandement au titre historique de champion d'Angleterre remporté par cette formation. Il a été récompensé en fin d'exerci-

ce par le trophée honorifique de meilleur joueur de la Premier League. Il aspire cette fois-ci à succéder au Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang comme meilleur joueur africain de la CAF. Depuis la création du Ballon d'Or africain, seuls deux joueurs algériens ont réussi à se l'adjuger. Il s'agit de Lakhdar Belloumi (1982) et Rabah Madjer (1987). La CAF a également dévoilé les finalistes pour le titre du meilleur joueur basé en Afrique. Il s'agit de Khama Billiat (Zimbabwe/Mamelodi Sundowns), Rainford Kalaba (Zambie/TP Mazembe), Dennis Onyango (Ouganda/Mamelodi Sundowns). La cérémonie de remise des Glo-Caf Awards 2016 aura lieu le jeudi 5 janvier 2017 à Abuja, au Nigeria.

Ligue I Mobilis (15^e journée)

Le MCA champion d'hiver en battant l'USMBA

■ Le Mouloudia d'Alger est sacré champion d'hiver de la Ligue 1 Mobilis. Le Doyen s'est offert ce titre honorifique à l'issue d'une belle victoire (3-1) enregistrée face à l'USM Bel-Abbès, jeudi, en ouverture de la 15^e et dernière journée de la phase aller.

Par Mahfoud M.

C'est un bien joli cadeau de fin d'année que vient d'offrir le doyen des clubs algériens à ses supporters. A la faveur d'une belle victoire, ponctuée par trois réalisations, le MCA a décroché le titre honorifique de champion d'hiver. Réputés fragiles à Omar-Hamadi, particulièrement en présence de leur 12^e homme, les Vert et Rouge ont fait taire les statistiques, et leurs détracteurs, en scurant à trois reprises, pour la première fois de la saison.

L'entame du match a été largement dominée par le MCA. Après plusieurs tentatives, non concrétisées, dont une superbe reprise de volée de Derrardja (23') qui est allée mourir sur la transversale, le mouloudia a finalement été récompensé à la 28^e minute. Exploitant un beau centre venu de la droite, Hachoud, tel un attaquant de métier, a smashé le ballon pour le loger au fond des filets des visiteurs.

Galvanisés par cette ouverture du score, les Algérois ont réussi à doubler la marque par Nekkache (33'). Embusqué devant la cage de Toulal, le trans-fuge du CRB a profité d'une mal-



Le Doyen réussit à décrocher le titre de champion de la phase aller

adresse du portier belabessien pour doubler la marque.

A l'image de ses compères, Bouguèche est allé lui aussi de son petit but, scoré cinq minutes après la reprise (50'), portant l'estocade à 3 buts à 0. En fin de partie, Bouguelmouna a réussi à éviter à son équipe le zéro pointé en réduisant la marque, de la tête, à la 83^e minute.

Avec un total de 30 points, le MCA consolide sa première place au classement, tandis que l'USMBA reste provisoirement à la 6^e position (21 pts).

La JS Saoura s'offre le champion en titre

Dans l'autre rencontre du jour, disputée plus tard dans la soirée, à Béchar, entre les deux repré-

sentants de l'Algérie à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique, soit la JS Saoura et l'USM Alger, la victoire est revenue aux Sudistes (1-0).

L'unique réalisation de cette confrontation a été inscrite à la 67^e minute par le buteur maison, Mustapha Djallit.

Grâce à ce succès, la JSS remonte à la 6^e place (22 pts), à égalité de points avec l'Entente de Sétif. Quant à lui, le champion sortant, concède sa 5^e défaite de la saison et risque de perdre également sa place de dauphin dès ce vendredi à l'occasion de la suite de cette dernière sortie de l'année 2016 en championnat.

M. M.

Ligue II Mobilis (15^e journée) USMB-JSMB en vedette

Le choc de cette 15^e et dernière journée de la phase aller de la Ligue II Mobilis qui se déroule aujourd'hui, mettra aux prises les deux poursuivants du leader, le PAC, à savoir l'USM Blida et la JSM Béjaïa. Le stade de Brakni qui abritera ce match au sommet, sera sans nul doute en ébullition et devrait être disputé de bout en bout. La formation de la ville des Roses qui est deuxième au classement général ne souhaite pas lâcher cette seconde place qui devrait lui permettre de se rapprocher plus de son but qui est d'accéder en Ligue I. Les camarades de Zerguine se donneront, ainsi, à fond pour remporter les trois points du succès et terminer ainsi cette phase aller sur une bonne note. Toutefois, ils devraient quand même faire très attention à cette équipe de la JSMB qui ne se déplacera pas en victime expiatoire et fera tout pour se reprendre après la défaite à domicile lors de la dernière journée face au leader. Les poulains

d'Ifticen savent qu'ils doivent au moins revenir avec le point du nul pour rester en course pour le remontée et ne pas se faire distancer. Le Paradou AC, leader incontesté de la Ligue II et déjà champion d'hiver avant même le déroulement de cette journée, aura normalement la partie facile en affrontant à domicile la formation de la JSM Skikda. Les Pacistes ne risquent pas d'être piégés par cette équipe de la JSMB et souhaitent donc rester sur cette dynamique de succès et ajouter trois autres points précieux. Le CA Bordj Bou Arréridj qui revient en force depuis le retour de Bira à la barre technique, aura fort à faire lors de cette journée en croisant le fer avec le RC Arba qui était revenu avec le point du nul de son déplacement à Chlef, lors de la précédente journée. Les gars des Bibans tenteront, quand même, de revenir avec un résultat probant de cette sortie qui devrait leur permettre de rester en course, avec cette quatrième place au classement général.

M. M.

Le programme :
Samedi 24 Décembre 2016 à 15h :
MCEE-CRBAF (14h30)
PAC-JSMS
USMB-JSMB
RCA-CABBA
GCM-ASO
USB-ASK
WAB-ABS
MCS-ASMO

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Lancés par l'ambassade de France et l'Institut français d'Alger

Des projets de soutien aux jeunes talents

DANS le cadre de sa politique de coopération et d'action culturelle, l'Institut français d'Algérie a lancé le 22 décembre 2016 ses premiers appels à projets de l'année 2017. Pour ceux qui sont intéressés, divers domaines de création et d'innovation ont été choisis, à savoir, les domaines culturels, artistiques, universitaires et celui de la recherche pour les travaux académiques. Cet appel à projets vise à favoriser de manière privilégiée les projets s'inscrivant dans les axes prioritaires de la coopération culturelle entre la France et l'Algérie. L'émergence de jeunes talents, parmi ces jeunes, notamment, ceux qui activent dans des structures associatives, ainsi que la concrétisation de projets novateurs dans le domaine de la création contemporaine se trouve être l'objectif principal de cette initiative. Ainsi, il est à savoir pour toutes personnes motivées et tentées par de telles projets culturels, que ces derniers, bénéficieront d'un soutien concernant tous les secteurs culturels et artistiques, à l'exception du livre qui fait l'objet d'un programme distinct d'aide à la publication et à la traduction. Dans le cadre de cet appel à projets l'IFA apporte son soutien aux jeunes par le biais de subventions aidant à la création ou à l'organisation d'une manifestation. Pour toutes informations et renseignements supplémentaires, les personnes intéressées trouveront l'intégralité de l'appel à projets culturels et artistiques ainsi que les modalités de candidatures sont disponibles ci-dessous: http://www.if-algerie.com/actualites/appels-a-projet/copy3_of_lifalance-son-appel-a-projets-culturels-et-artistiques-2016

Programme de partenariat institutionnel PROFAS C+

C'est toujours dans un cadre de promouvoir au mieux la coopération et échanges culturels entre deux pays, que l'ambassade de France en Algérie et le ministère des Affaires étrangères ont lancé le 22 décembre 2016, un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du programme de partenariat institutionnel PROFAS C+. Celui-ci s'inscrit beaucoup plus dans une perspective d'une construction mutuelle entre deux institutions, plutôt qu'un projet individuel. Une démarche qui se veut comme une concrétion entre les différentes institutions respectives des deux côtés. Un soutien de partenariats institutionnels entre entités publiques françaises et algériennes, le PROFAS C+ permet, par le biais d'un cofinancement, la réalisation de projets structurants de modernisation des activités et des organisations du secteur public, de part et d'autre de la Méditerranée. Ainsi pour les réponses au présent appel à manifestation d'intérêt sont à adresser, selon le communiqué de l'ambassade, au plus tard le 15 février par e-mail. L'intégralité de l'appel à Manifestation d'intérêt ainsi que les modalités de candidatures sont disponibles en ligne : <http://www.if-algerie.com/actualites/appels-a-projet/appel-a-manifestation-dinteret-a.m.i-pour-le-profas-c>

Yacine Djadel

Transports

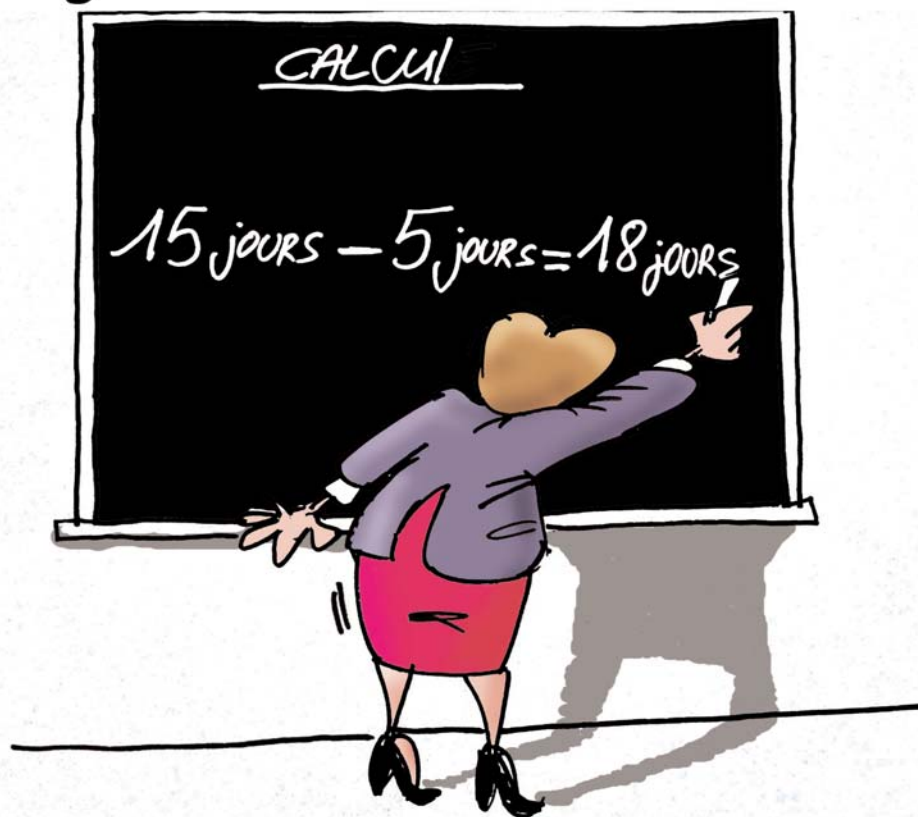
Détournement d'un avion libyen se dirigeant vers Malte

LES AUTORITÉS maltaises et libyennes ont annoncé vendredi le détournement d'un avion libyen qui se dirigeait vers Malte avec 118 personnes à bord dont sept membres d'équipage. L'appareil, un Airbus 320 de la compagnie locale Afriqiyah Airways, assurait un vol intérieur, selon les médias maltais. Deux pirates de l'air auraient menacé de faire exploser l'avion selon les médias, alors que leurs revendications ne sont pas encore connues, selon les sources. «J'ai été informé du possible détournement d'un vol intérieur libyen dérouté sur Malte», a écrit le Premier ministre maltais Joseph Muscat sur son

compte twitter. Des sources du gouvernement maltais citées par les médias ont indiqué qu'il y aurait 118 personnes à bord de l'appareil, dont sept membres d'équipage. Des sources du départements des Affaires étrangères du gouvernement d'union nationale libyen ont confirmé l'information du détournement de l'avion, selon l'agence de presse libyenne Lana. Le ministre des Affaires étrangères libyen, Mohamed Siala s'est afféré sur le champ à contacter son homologue maltais et le gouvernement de ce pays, en vue de suivre l'événement.

Yanis H.

Vacances scolaires : Benghabrit fait machine arrière



Louvis

Djalou@hotmail.com

Récupération de 19 véhicules

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol de voitures à Baraki

■ Un réseau spécialisé dans le vol de voitures a été démantelé par les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger qui ont procédé à l'arrestation de trois suspects et la récupération de 19 véhicules, a indiqué le chef de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Baraki.

Par Slim B.

Lors d'une conférence de presse tenue jeudi au siège de la circonscription administrative de Baraki, le commissaire de police, Menai Khaled a affirmé qu'un réseau spécialisé dans le vol de voitures a été démantelé par les

services de la Sûreté de la wilaya d'Alger qui ont procédé à l'arrestation de trois mis en cause âgés entre 40 et 60 ans, précisant que le principal suspect était connu des services pour son implication dans des affaires similaires. Ce coup de filet des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger a

été mené sous la supervision du procureur de la République près le tribunal d'El Harrach et les mis en cause ont été déférés jeudi devant les juridictions compétentes sous les chefs d'inculpation d'escroquerie, faux et usage de faux en écriture administrative et abus de confiance. S. B.

Akbou

Une centaine de poètes aux 10^{es} rencontres poétiques

UNE CENTAINE de poètes en herbe ont pris part, jeudi à Akbou à l'ouverture de la 10^e édition des rencontres poétiques de la ville éponyme, dédiées à la poésie d'expression amazighe sous toutes ses formes. La séance inaugurale a donné lieu à la présentation des concurrents, issus des wilayas de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Bouira, Boumerdès, Sétif, Tamanrasset et Alger, à la remise des prix aux lauréats de

la précédente édition, et à la déclamation de poèmes, dans un récital qui a manifestement accroché le large public venu assister, tant les vers étaient enivrants. L'occasion a donné lieu également à une cérémonie d'hommages, rendus particulièrement à des figures marquantes de la poésie amazighe, notamment Amrane Salem de Tizi-Ouzou et Houd Malek de Béjaïa, auteurs de plusieurs ouvrages

poétiques et performeurs hors pair dans le domaine. Programmé sur trois jours, l'événement va se dérouler sous forme de compétition, où les candidats passeront à tour de rôle pour présenter leurs produits à un jury, composé de professionnels et d'universitaires. Des récitals, de la déclamation libre du théâtre ainsi que des conférences vont meubler l'animation générale.

Musée des Beaux-Arts

Exposition en hommage à Mohammed Khadda

UNE exposition en hommage à l'artiste peintre Mohammed Khadda a été organisée jeudi soir au Musée national des Beaux-Arts (Alger) à l'occasion de la commémoration du 25^e anniversaire de sa disparition. Plus de 130 tableaux représentant les différentes étapes importantes ayant influencé les œuvres de l'artiste ont été présentées dans cette exposition intitulée «*Actuelles partitions pour tous les jours*». Des livres et des articles portant sur les œuvres de l'artiste ont été exposés à cette occasion outre des affiches de pièces théâtrales réalisées par l'artiste, considéré comme l'un des fondateurs de la peinture algérienne contemporaine et

l'un des principaux représentants des «*peintres du signe*». L'épouse de Mohammed Khadda, présente à cet hommage, a souligné que l'artiste a contribué à la promotion de la culture algérienne et du patrimoine national. Elle a appelé dans ce sens à accélérer les procédures de transformation du domicile et de l'atelier de l'artiste en musée qui regroupe ses œuvres. Né en 1930 à Mostaganem, Mohammed Khadda a à son actif deux livres intitulés respectivement «*Éléments pour un art nouveau*» (1971) et «*Feuilles éparses liées*» (1983). Mohammed Khadda est décédé en 1991 à l'âge de 61 ans. Racim C.